

Les agglomérations de bord de voie sur l'itinéraire Valognes - Bayeux - Lisieux

Gaël Léon, AVEC LA COLLABORATION DE **Laurent Paez-Rezende**

DANS **ANNALES DE NORMANDIE 2022/2 72e Année**, PAGES 179 À 204
ÉDITIONS **ASSOCIATION LES ANNALES DE NORMANDIE**

ISSN 0003-4134

ISBN 9782902239498

DOI 10.3917/annor.722.0179

Date de mise en ligne : 28/04/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-annales-de-normandie-2022-2-page-179?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



VILLES ET CAMPAGNES

Les agglomérations de bord de voie sur l'itinéraire Valognes - Bayeux - Lisieux

Gaël LÉON*

AVEC LA COLLABORATION DE Laurent PAEZ-REZENDE*

PRENANT APPUI SUR L'ÉTUDE du site du Plain Lugan à Goustranville¹, cet article entend croiser deux objets d'étude que la recherche archéologique a trop souvent tendance à dissocier ou, plus exactement, à appréhender séparément : le réseau de circulation, d'une part, les agglomérations de l'autre. Il y a quelques dizaines d'années, ces agglomérations dites « de bord de voie » n'auraient pas été autant dissociées de l'étude plus générale des agglomérations dites « secondaires »². Mais de quel objet s'agit-il ? L'établissement de Goustranville illustre un type particulier d'occupation, dont les formes architecturales évoquent le plus souvent celles des établissements ruraux modestes définis par un enclos, des bâtiments en matériaux périssables et quelques structures associées. Il s'en distingue cependant par la juxtaposition de plusieurs unités d'habitat et de production, par des traces importantes de concentration de productions agricoles et artisanales ainsi que d'échanges commerciaux à moyenne et longue distance, qui sont plutôt des caractéristiques des habitats groupés. La relation du site à l'axe routier apparaît également déterminante : la voie semble être à l'origine de la création de l'établissement, qui s'insère aussi dans un réseau global. C'est donc tout naturellement l'axe traversant le site de Goustranville qui fait l'objet de la première attention.

* Inrap.

1 G. LÉON, Y.-M. ADRIAN, C. BARTHELEMY-SYLVAND, K. CHANSON, Y. DREANO, P.-M. GUIHARD, C. WARDIUS, N. ZAOUR, *Goustranville, Calvados, le Plain-Lugan. Développement d'un habitat rural aggloméré antique au cœur de la basse vallée de la Dives sur l'axe routier Augustodurum - Juliobona. Agriculture et artisanat du I^{er} au IV^e siècle de notre ère*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2018.

2 F. COLLEONI, « Stations routières en Gaule romaine : architecture, équipements et fonctions », *Gallia. Archéologie des Gaules*, 731, 2016, p. 34 ; M. MONTEIL, « Les agglomérations secondaires gallo-romaines de Bretagne et Pays de la Loire : un programme collectif de recherche », *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 11, 2007, p. 7374.

LE RÉSEAU ROUTIER ENTRE VALOGNES - BAYEUX - VIEUX - LISIEUX ET LA MORPHOLOGIE DE L'AXE CENTRAL DU SITE DE GOUSTRANVILLE

Depuis une trentaine d'années en Normandie occidentale, le nord du département du Calvados et le Cotentin (nord du département de la Manche) font preuve d'un dynamisme économique dont bénéficie l'archéologie préventive. Ainsi, de nombreuses opérations ont pu mettre en évidence la densité d'occupation rurale de la période antique dans un grand réseau ponctué par les capitales de cités de Valognes, Bayeux, Vieux et Lisieux et quelques agglomérations plus ou moins importantes telles que Cherbourg, Carentan, Jort ou Bréville-les-Monts (fig. 1)³. Sur la voie de Bayeux à Lillebonne, les deux sites voisins du Plain Lugan et du Plain Gruchet, à Goustranville sont implantés sur un léger relief en plein cœur de la basse vallée de la Dives, en territoire lexovien. Le tracé de la voie est contraint par la topographie et par un milieu soumis, à l'époque antique, à l'influence des marées. Ainsi, le plateau avancé de Saint-Clair à Goustranville et la butte de Robehomme constituent naturellement le premier passage court au sein du large fond d'estuaire de la Dives, qui sépare la plaine de Caen à l'ouest et les reliefs du pays d'Auge à l'est (fig. 2).

À l'échelle du site, découvert partiellement dans le cadre de plusieurs opérations archéologiques successives, une bande vide de structure, restituée sur un peu plus de 400 m de longueur et de 10 à 15 m de largeur, sépare et ordonne des enclos (parcelles délimitées par des fossés) attribués à l'occupation antique. Il s'agit d'une route, à l'origine de la première implantation humaine identifiée sur ce petit plateau (fig. 3). Quelques observations stratigraphiques ont permis, malgré un fort arasement des vestiges, de préciser le modelé de cette voie.

Les formations géologiques superficielles reconnues à cet endroit sont relativement simples. Le substrat, composé d'argile plastique jaune à orangée, est surmonté ponctuellement d'un lambeau de terrasse alluviale caillouteuse parfois piégé dans de petites dépressions (fig. 3). Une faible couche de terre végétale recouvre cet ensemble. Les coupes relevées à différents endroits montrent que les sédiments de cette terrasse ont été mobilisés afin de constituer des niveaux de circulation, qu'il s'agisse d'espace de cours à l'intérieur des enclos, ou, dans le cas de la bande de circulation, d'un empierrement léger faisant office d'assise pour les surfaces de circulation disparues. Le sous-sol argileux très compact et la granulométrie relativement homogène de la terrasse alluviale semblent avoir été suffisants pour établir la fondation de la voie.

Dans le détail, cette fondation est composée d'une succession d'apports de cailloutis sur la bande centrale. Conformément aux modes de construction standards, la bande de roulement de la voie semble légèrement bombée. Elle a

³ L'analyse des itinéraires entre ces centres est évoquée dans un autre article de ce volume : G. LÉON, « L'apport de l'archéologie à la reconstitution du réseau routier romain en Normandie ».

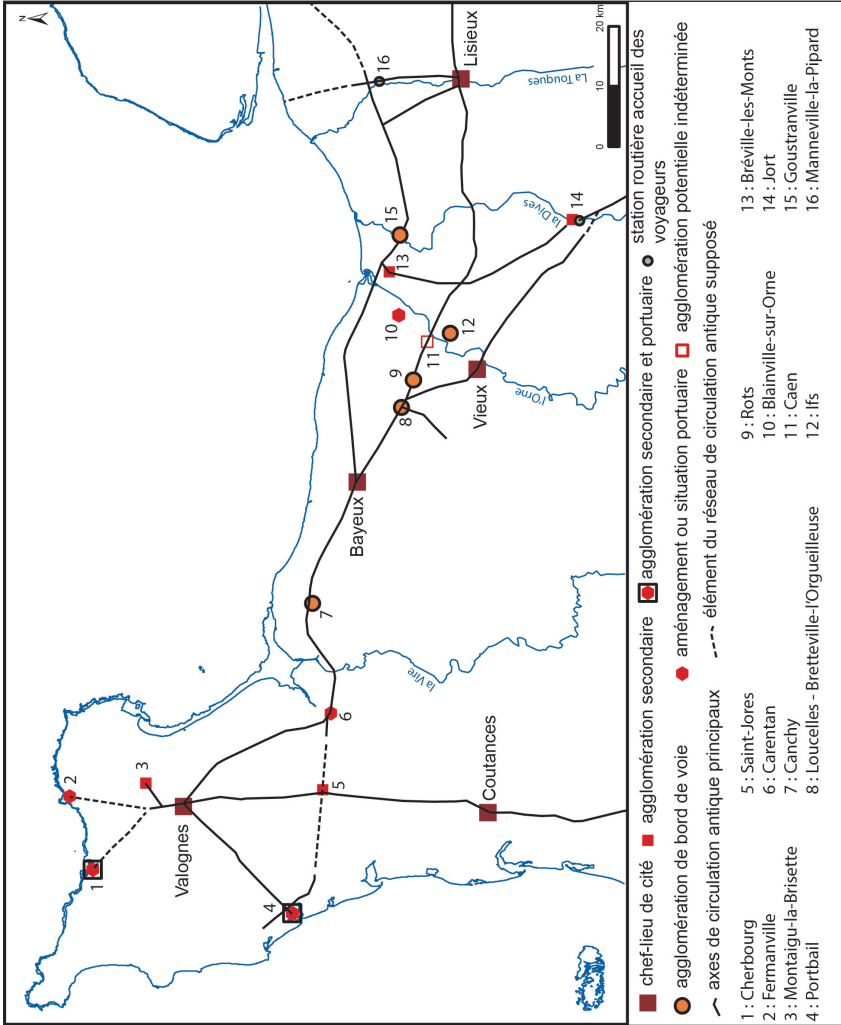


Fig. 1 - Situation des agglomérations rurales de bord de voie dans le flux antique Valognes – Bayeux – Vieux – Lisieux (G. Léon).

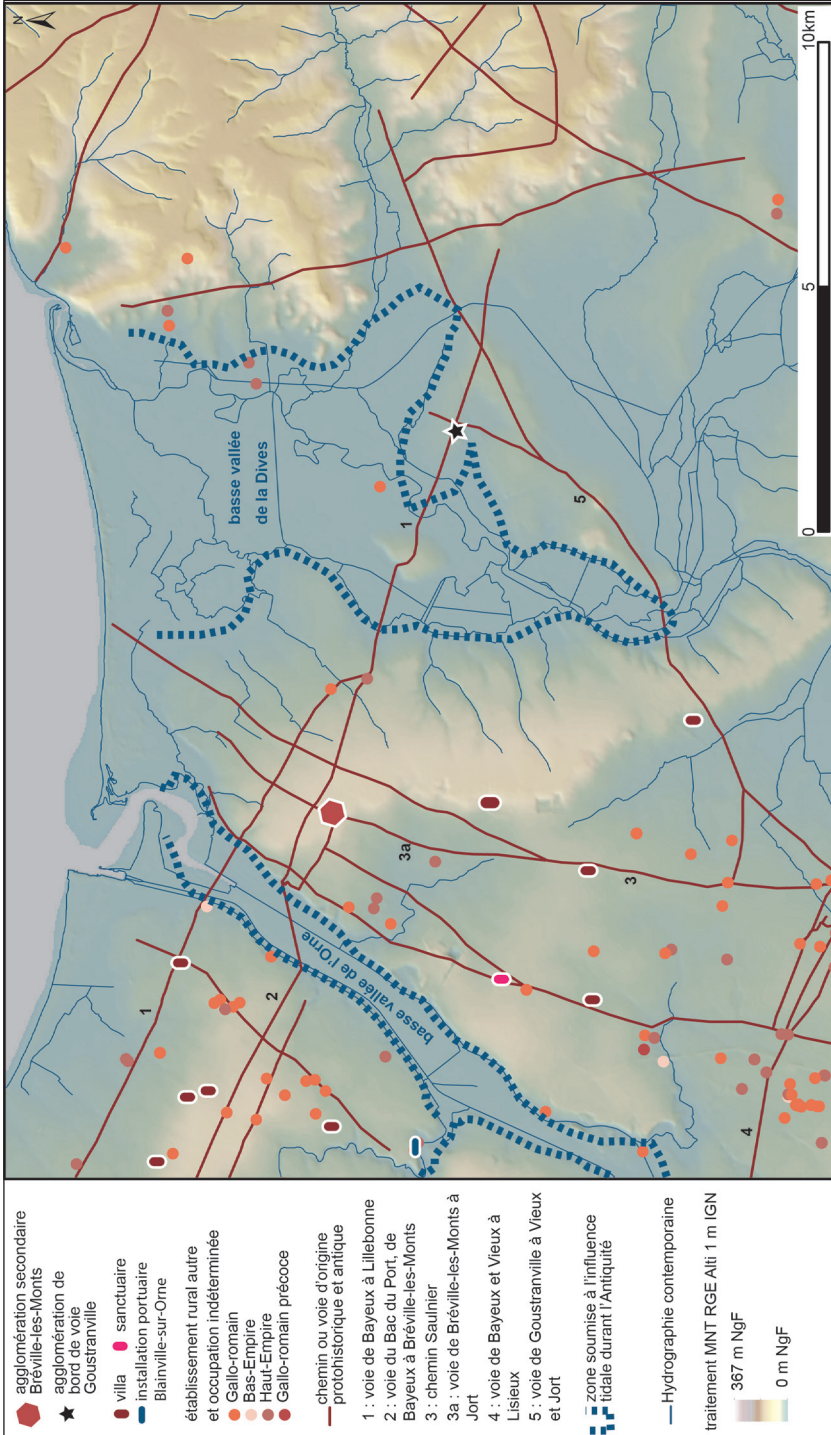


Fig. 2 - Situation de l'agglomération rurale de bord de voie de Goustranville dans le réseau d'habitat et de circulation antique des basses vallées de l'Orne et de la Dives (G. Léon).

été entretenue au fil des années et des siècles, comme en témoigne la dernière couche de gravier qui régularise sa surface. Les niveaux les plus tardifs de cette voie sont postérieurs à l'Antiquité, sans que l'on puisse encore dater plus précisément cette dernière phase de réfection.

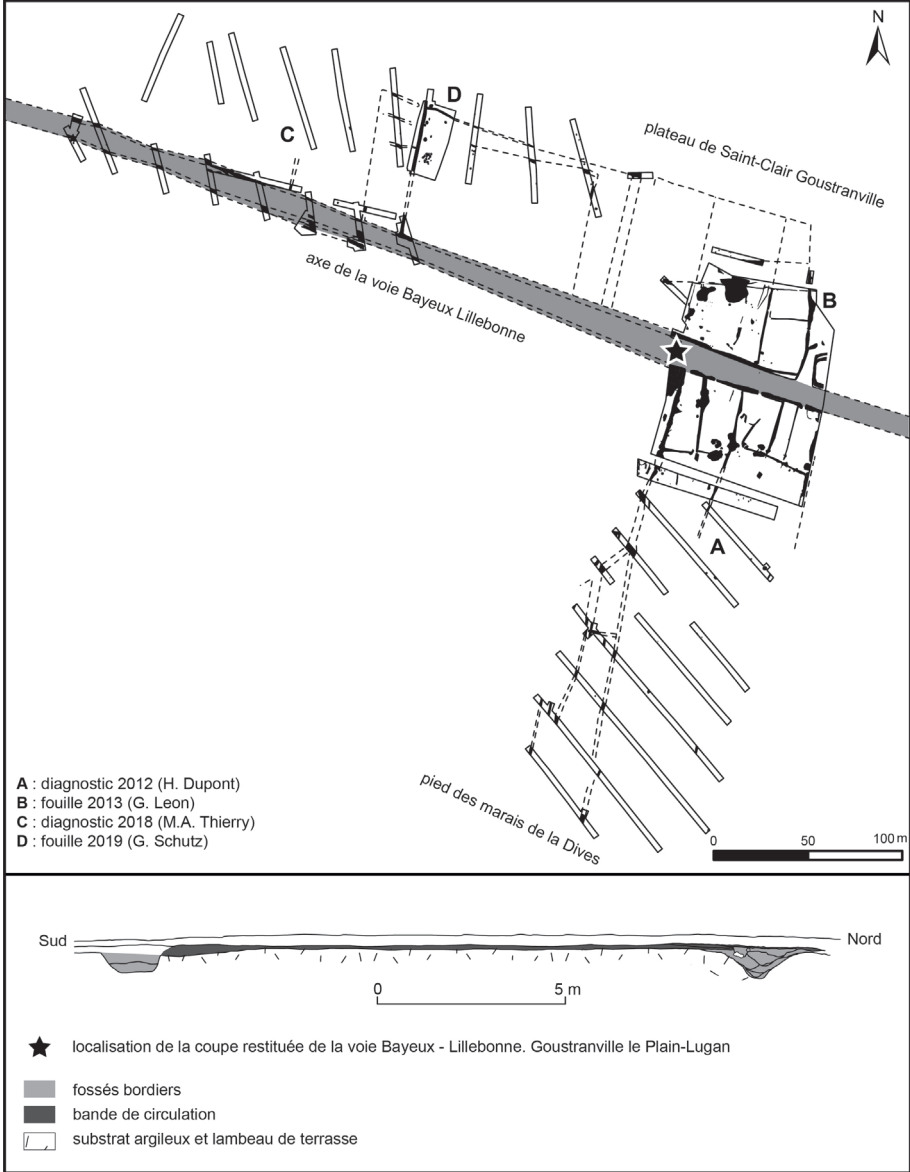


Fig. 3 - Plan synthétique de l'agglomération rurale de bord de voie de Goustranville et coupes de la voie de Bayeux à Lillebonne (Gaël Léon, d'après H. Dupont, G. Léon, M.A. Thierry, G. Schutz).

L'aménagement des premiers enclos semble contemporain de la construction de la voie bordée de fossés : ces derniers s'interrompent en effet à hauteur de chaque parcelle pour permettre d'y accéder sans passerelle. Voie et occupations limitrophes sont datées du milieu du 1^{er} siècle de notre ère. L'ensemble de ces observations pose directement la question d'une programmation de l'aménagement de ce secteur, intégrant la voie, le découpage parcellaire et (peut-être) la construction de l'établissement, sous l'impulsion d'une autorité publique⁴.

HABITAT, PRODUCTIONS ET TRANSFORMATIONS AGRICOLES ET ARTISANALES À GOUSTRANVILLE

Organisés de part et d'autre de cet axe de circulation, les vestiges sont très arasés, et le site n'est principalement conservé que sous la forme d'enclos et de limites parcellaires aménagés et modifiés entre le milieu du 1^{er} siècle et le début de la seconde moitié du III^e siècle de notre ère. Des fossés parcellaires et de drainages découpent le versant sud du petit relief de Saint-Clair à Goustranville et entrent en contact avec le fond de la basse-vallée de la Dives⁵. Sur le replat, des enclos desservis par plusieurs entrées donnant sur la voie accueillent quelques structures d'habitats (fig.3, B). Au moins deux bâtiments ont pu être identifiés, dont un possédant un égout. Une cave, trois ou quatre fosses de stockage, un puits, une mare et une grande citerne constituent l'inventaire des principaux aménagements en creux. À une centaine de mètres au nord-ouest du site, au Plain Gruchet, une autre opération archéologique a mis en évidence un autre segment de l'axe de circulation et une zone de concentration de mobilier (au niveau des fossés bordiers sud) qui révèle l'existence d'au moins une unité d'habitat ou d'occupation agro-artisanales (fig. 3, C)⁶. L'ensemble mobilier, assez riche, semble pouvoir être attribué chronologiquement au II^e siècle ou à la première moitié du III^e siècle. Le diagnostic et la fouille du Plain Gruchet ont également révélé l'existence d'une zone funéraire en usage durant la seconde moitié du 1^{er} siècle, représentée par une quinzaine de dépôts de crémation et un probable bûcher funéraire dans l'angle nord-ouest de l'établissement (fig. 3, D⁷).

Les études céramologique et numismatique indiquent que l'occupation du Plain Lugan s'étale sur un peu plus de 200 ans, à partir du milieu du 1^{er} siècle de notre ère. Les éléments stratigraphiques, principalement observés dans les

4 P. NOUVEL, L. GAÉTAN, M. JOLY, S. VENAULT, « Le centre-est de la Gaule : stations routières et groupements de bord de voie », *Gallia. Archéologie des Gaules*, 731, 2016, p. 278 et 290.

5 H. DUPONT, L. FERRET, G. LÉON, E. PARIS, *Goustranville, Calvados, le Plain-Lugan*, rapport de diagnostic, Inrap-SRA Normandie, 2012, p. 91-93.

6 M.-A. THIERRY, *Goustranville « route de Bavent – Le Plain Gruchet »*, rapport de diagnostic, Service archéologique du Conseil départemental du Calvados-SRA Normandie, 2018, p. 42-55.

7 G. SCHUTZ *et al.*, *Goustranville « Route de Bavent (R.D. 224) lieu-dit « Le Plain Gruchet »*, rapport de fouille, Service archéologique du Conseil départemental du Calvados-SRA Normandie, 2020, p. 8-9.

fossés d'enclos et de parcellaires, permettent de percevoir plusieurs phases d'aménagement des espaces, dont les fonctions sont déduites des contenus des importants dépotoirs mobiliers situés à proximité de chacun d'entre eux, à la composition bien distincte de l'un à l'autre. Le site est structuré par deux enclos au nord de la voie (fig. 4) et d'un troisième en limite d'emprise de la fouille, au sud de l'axe principal de circulation, abritant plusieurs unités d'habitat ou d'activités particulières. Au nord-ouest, une petite zone funéraire est en activité pendant la même période. Si les enclos 1 et 3 peuvent être comparés du point de vue morphologique (espaces quadrangulaires assez vastes, partitions internes, sol de cour en cailloutis de terrasse), l'enclos 2 s'en distingue, notamment par sa taille. Il délimite un plus petit espace, même si l'emprise de la fouille ne permet pas d'en appréhender la totalité. Un important dépotoir de déchets métallurgiques, concentré dans un angle du fossé d'enclos, pourrait signaler la proximité d'un atelier de forge. Le rejet massif de près de 5 kg de déchets sidérurgiques et de 2 kg de microdéchets (issus du tamisage des sédiments charbonneux) constitue un fait unique sur le site. Le reste de l'espace est divisé par des fossés de parcellaire et de drainage du versant sud du plateau du Plain Lugan. Cette organisation subsiste jusqu'à la fin de l'occupation, dans le courant du III^e siècle. À ce moment, la forme des divisions parcellaires change aux abords immédiats de la voie : elle prend la forme de clôtures massives isolant, notamment au niveau de l'enclos 1, un bâtiment dont seul un système d'égout nous est parvenu.

L'apport principal du site réside dans la diversité et le nombre de restes mobiliers, répartis en plusieurs zones de rejet. 36 805 restes céramiques (dont 3 382 NMI identifiés), 698 objets relevant de l'*instrumentum*, 17 outils de mouture, 13 pesons en calcaire, 5 854 restes de faune, 55 kg de malacofaune échantillonnée traduisent en partie l'intensité des activités menées au Plain Lugan durant un peu plus de deux siècles. L'analyse spatiale des restes mobiliers a mis en évidence des dépotoirs principaux correspondant aux rejets d'unités distinctes d'habitats, de productions et de transformations artisanales. La composition de ces dépotoirs traduit notamment des zones préférentielles de boucherie primaire, de transformation du lait et de la laine, de métallurgie ou encore de mouture⁸.

Un peu plus de vingt éléments de mouture découverts en position secondaire, représentant un minimum de 17 outils, offrent une diversité peu commune au sein d'un même site. Dans l'ouest de la Normandie, le nombre d'éléments découverts sur des sites ruraux, y compris des *villae* n'excède généralement pas les cinq individus, tandis que la capitale de cité (Vieux / *Areghenua*) n'en a livré à ce jour qu'une vingtaine malgré des surfaces fouillées

8 Respectivement études C. WARDIUS, C. BARTHÉLÉMY SYLVAND, N. ZAOUR, G. LÉON *et al.*, *Goustranville, Calvados, le-Plain-Lugan...*, *op. cit.*, p. 372-377, p. 187-230, p. 245-272, p. 426-434, p. 322-350.

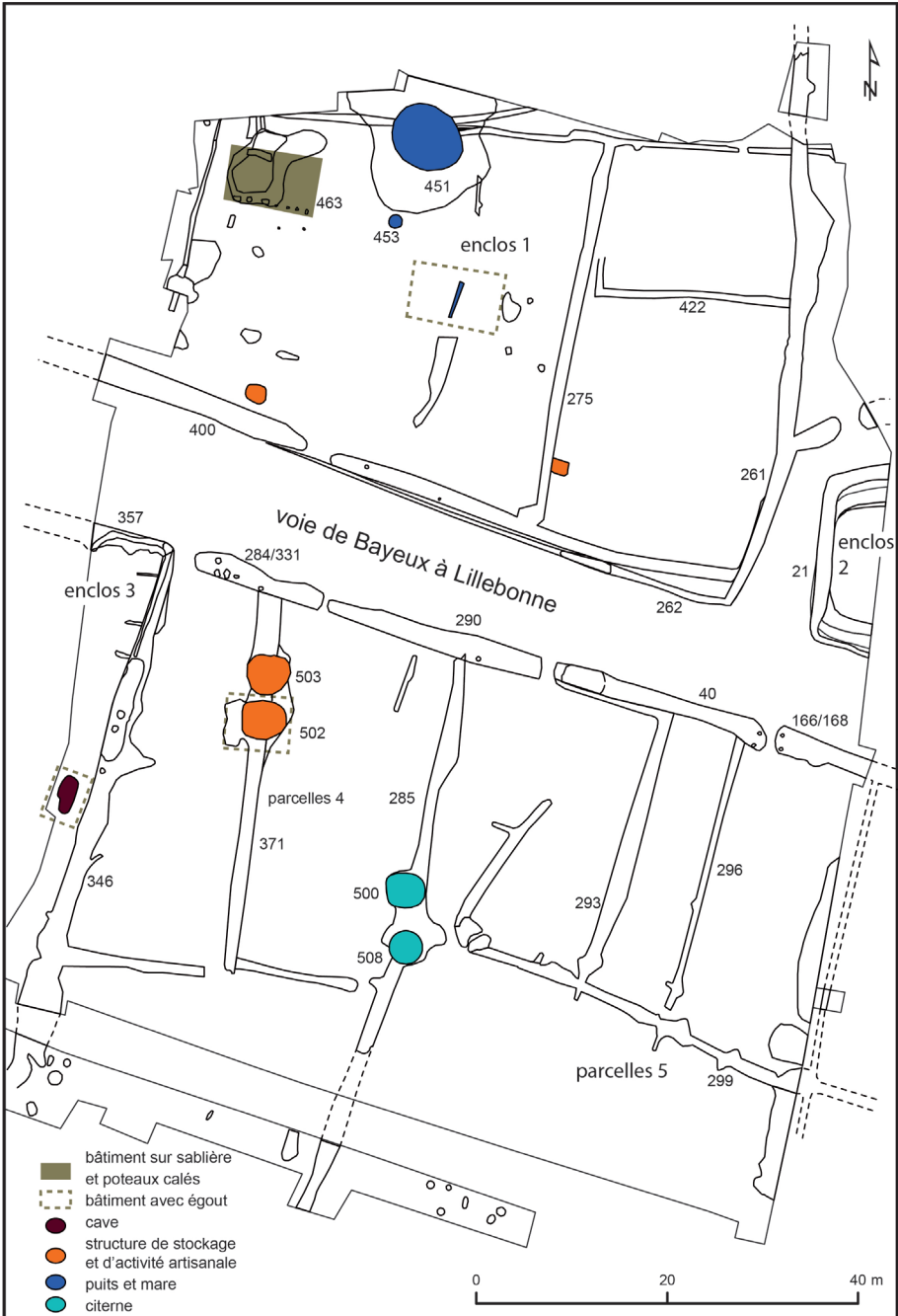


Fig. 4 - Organisation des principaux vestiges d'habitat au « Plain Lugaan » de l'agglomération rurale de bord de voie de Goustranville de part et d'autre de la voie de Bayeux à Lillebonne, fouille 2013 (G. Léon).

importantes et des occupations diversifiées. Le nombre d'éléments recueillis à Goustranville et la diversité à la fois d'origine des matériaux et de typologie indiquent une forme de dynamisme économique dans l'acquisition de cet outillage et pose directement la question d'une activité de transformation et de redistribution des produits agricoles.

L'impression de productions spécialisées ou excédentaires offerte par les outils de mouture est confortée par l'étude archéozoologique et l'analyse statistique et spatiale des restes de faune. Ainsi, les rejets situés dans de courts tronçons des fossés séparant les enclos 1 et 2 sont à la fois massifs, presque exclusivement composés de faune et majoritairement marqués par des traces de boucherie primaire sur les ossements de bœuf. Les dépotoirs de l'enclos 3 et plus globalement de la partie sud de l'occupation livrent la majorité des restes d'ovicaprinés recueillis. Là aussi, des traces de boucherie bien identifiées peuvent illustrer une des activités commerciales du site. Mais la production et la transformation ovines ne semblent pas se réduire dans cette zone seulement à la viande. Deux autres activités entrant dans la chaîne d'exploitation des ovicaprinés sont probablement marquées par la présence, au sein d'une même unité d'exploitation, d'une douzaine de faisselles, caractéristiques de la transformation du lait, et par la découverte d'un ensemble complet de pesons en calcaire, éléments d'un métier à tisser.

Dans les assemblages fauniques, les autres espèces identifiées semblent ne traduire qu'une consommation domestique, qu'il s'agisse du porc ou de la volaille.

Parmi les nombreux restes céramiques, les amphores, importées ou régionales (114 NMI), bien que fortement fragmentées, constituent au Plain Lugan un des plus forts pourcentages relevés parmi les sites ruraux régionaux (fig. 5). Quelle que soit l'approche statistique envisagée (pourcentage d'amphores dans l'ensemble céramique, ratio Nombre Minimum d'Individus (NMI) / durée d'occupation du site ou ratio NMI / surface explorée), le site de Goustranville se distingue clairement des établissements ruraux. Ce traitement statistique isole plusieurs autres sites de bord de voie, en grande partie liés à l'itinéraire Valognes, Bayeux, Lisieux (fig. 5), qui présentent les mêmes caractéristiques. L'abondance des contenants de transport en terre cuite constitue un indice majeur dans la qualification typologique de ces établissements. Le site du Plain Lugan apparaît ainsi comme un centre de transformation de produits ruraux et comme un centre « redistributeur » de produits importés. Mais les éléments de comparaison entre les sites de bord de voie identifiés dans la région ne se résument pas à la seule présence de produits importés.

Nom du site et date de la fouille	Nature du site	surface fouillée, en m ²	début de l'occupation	date d'abandon du site
Goustranville, le Plain Lugan (2013)	habitat de bord de voie	8000	vers 50 ap. J.-C	vers 320
Ifs, la Dronnière (2004)	habitat de bord de voie	9000	80 ap. J.-C	vers 180
synthèse Loucelles - Bretteville-l'Orgueilleuse	habitat de bord de voie	23300	vers 20 ap. J.-C	vers 350
Canchy, R.N. 13 (2007)	habitat de bord de voie	2000	vers 50 ap. J.-C	vers 250
St Hilaire-Petitville, Résidence du Marais (2005)	habitat de bord de voie	15000	vers 75 ap. J.-C	vers 180
Portbail, le Genestel (2014)	villa / domus	7572	tournant du I ^{er} siècle ap. J.-C	vers 300
Bretteville-L'Orgueilleuse, le bas des Prés (2013)	villa	42494	vers 100 ap. J.-C	vers 450
Bretteville-L'Orgueilleuse, la Corneille Nord (phase 1 et 2) (1996)	habitat de bord de voie	8700	vers 50 ap. J.-C	vers 300
Bourguébus, la Main Delle (2012)	habitat	13640	vers 20 ap. J.-C	vers 200
Port-en-Bessin, avenue du Général de Gaulle (2015)	habitat / entrepôt	4215	dernier quart du I ^{er} siècle av. J.-C	vers 220
Giberville, Delle de Derrière l'Église, (2007) - étude céramique échantillonnée	habitat rural (groupé ?)	9450	vers 100 ap. J.-C	vers 275
Jort, « le Moulin Fouleux - B688 et B 687 » (2016)	établissement d'accueil en bord de voie	1600	vers 50 ap. J.-C	vers 150
Hérouvillette, les Pérelles (2013)	habitat enclos	11637	vers 80	vers 220
Osmanville, « déviation R.N. 13 » (1993)	villa	13200	vers 20 ap. J.-C	vers 120
Sainte-Croix-Grande-Tonne (2013)	habitat de bord de voie	14000	vers 20 ap. J.-C	vers 350
Bréville-les-Monts, la Belle Étoile (2005) (diagnostic, mobilier de surface de décapage)	agglomération secondaire	6600	vers 75 ap. J.-C	vers 230
Brillevast, le Douetty (sondages 2010)	atelier de tuilier	1550	tournant du I ^{er} siècle ap. J.-C	vers 200
Emieville «barreau R.N. 13/A. 13» (2011)	habitat / parcellaire	10280	vers 75 ap. J.-C	vers 150

Isigny, le Tuilley (2006) (comptage sélectif)	villa	6400	?	?
Bretteville- L'Orgueilleuse, la Corneille Nord (phase 3) (1996)	habitat de bord de voie	600	vers 300 ap. J.-C	vers 350
Sarceaux «Plateforme logistique» (2012)	habitat rural enclos	20000	tournant du I ^{er} siècle ap. J.-C	vers 220
Isigny, le Tuilley (2013)	villa	4500	tournant du I ^{er} siècle ap. J.-C	vers 120

Fig. 5 - Nature, surface et datation des sites de référence (Gaël Léon).

LES AUTRES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE BORD DE VOIE DANS L'ESPACE NORMAND OCCIDENTAL

Dans l'échantillon régional d'établissements en relation directe avec une voie d'importance, peu d'entre eux sont interprétés comme des établissements d'accueil des voyageurs. Dans l'état des découvertes, seuls les sites du Petit Paroir à Manneville-la-Pipard, en territoire lexovien⁹, et du Moulin Fouleux à Jort, en territoire ésuvien¹⁰, réunissent suffisamment de caractéristiques pour prétendre à cette qualification. Ni l'un ni l'autre ne correspond à une définition académique de la station routière du *cursus publicus*¹¹. Mais ils se distinguent des caractéristiques particulières du site de bord de voie de Goustranville.

Le site du Moulin Fouleux à Jort se présente comme une auberge en bordure de la voie de Chartres à Vieux et à l'entrée sud d'une agglomération de carrefour routier¹². Entre le milieu du I^{er} et le milieu du II^e siècle, un bâtiment d'une cinquantaine de mètres de longueur et comportant un étage, est distant de quelques dizaines de mètres d'un bâtiment avec hypocaustes, probables thermes¹³. En dehors de la possibilité du bain, les activités de service de l'établissement sont représentées par un assemblage spécifique de la céramique de table.

L'établissement du Petit Paroir à Manneville-la-Pipard se développe entre le milieu du I^{er} et la fin du II^e siècle sur le bord d'une voie reliant Lisieux au littoral (mais servant également de liaison entre la capitale lexovienne et la

9 N. COULTHARD, J.-X. DE SAINT-JORES, K. JARDEL, « Manneville-la-Pipard (Calvados) : un relais routier gallo-romain ? », *Revue archéologique de l'Ouest*, 141, 1997, p. 89102.

10 G. LÉON *et al.*, *Jort, Calvados, Le Moulin Fouleux, une halte routière antique au passage de la Dives à Jort ?*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2016.

11 F. COLLEONI, « Stations routières... », *op. cit.*, p. 39.

12 L'agglomération antique de Jort se situe au carrefour des itinéraires Lisieux – Avranches, Chartres – Vieux et Chartres – Bréville-les-Monts.

13 Documentation de fouille P. Couanon, 1997, consultée au SRA de Normandie en l'absence de rapport d'opération.

voie de Bayeux à Lillebonne). L'occupation est tout d'abord caractérisée par des bâtiments en matériaux périssables, probablement à vocation artisanale. Ceux-ci sont détruits dans le dernier quart du I^{er} siècle, puis reconstruits. Une petite zone funéraire, de sept à huit incinérations correspondant à une dizaine d'individus, semble contemporaine de cette première phase¹⁴. Un changement architectural au début du II^e siècle se traduit par la construction et l'extension de thermes dont l'abandon est daté au plus tard de la fin du II^e siècle. Des traces d'occupation dans l'environnement proche étendent la chronologie jusqu'à la fin du III^e siècle.

C'est donc principalement sur l'itinéraire reliant Valognes (*Alauna*) et Lisieux (*Noviomagus*) que se trouvent régionalement les établissements les plus comparables au Plain Lugan. Les deux sites de Sainte-Croix-Grand-Tonne – Bretteville-l'Orgueilleuse et Rots implantés sur la voie de Bayeux à Lisieux ne sont distants que de 6,5 km. Entre Bayeux et Carentan, le parcours est scandé par les établissements de Canchy et Saint-Hilaire-Petitville. Sur des voies de moindre importance mais inscrites dans une trame secondaire dense de part et d'autre de l'axe Bayeux – Lisieux, les sites d'Ifs et Giberville constituent probablement des points de pénétration économique au sein du réseau d'habitat et d'exploitation rural.

Canchy (territoire baiïocasse)

L'emprise réduite de la fouille du site de Canchy (RN 13) pose la question de la représentativité des vestiges pour interpréter ce type de site (fig. 6 A). Les éléments parcellaires identifiés lors du diagnostic¹⁵ définissent une emprise minimale de 3 ha pour cette occupation. La fouille, qui s'est effectuée sur deux fenêtres uniquement, n'en couvre qu'à peine un dixième¹⁶. Sur cet établissement, les structures d'habitat sont localisées de part et d'autre de la voie de Bayeux à Valognes. Un petit secteur funéraire, situé à environ 150 m plus au nord, est associé à l'ensemble. À cette distance, l'organisation parcellaire de la zone ne respecte plus du tout celle de la bande située le long de la route principale. Dans le secteur d'habitat, une petite voie globalement nord-sud, dont la bande de roulement n'est large que de 2,20 m, s'interrompt à quelques mètres avant sa jonction avec la voie Valognes – Bayeux. Elle est interprétée comme une desserte privée conduisant peut-être au cœur de l'établissement. Les structures d'habitat sont relativement modestes et pourraient être confondues avec celles d'un simple établissement agricole, mais l'ensemble est

14 I. LE GOFF, *Manneville-la-Pipard, les sépultures à incinérations*, rapport d'étude spécialisée, Service Départemental Archéologie du Calvados-SRA Normandie, 1995.

15 C.-C. BESNARD-VAUTERIN, L. SIMON, *Route Nationale 13, sécurisation de la section entre Bayeux et Isigny-sur-Mer, Calvados*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2004.

16 R. FERRETTE *et al.*, *Canchy (14), R.N.13 – R.D. 204*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2007.

compris comme un site aggloméré en bord de voie. En effet, la forte densité de mobilier recueilli évoque, pour le moins, la présence de plusieurs unités d'habitat et peut-être d'activités artisanales particulières, comme le suggère la découverte de pesons de tisserands dans un fossé (faisant écho à l'ensemble de Goustranville).

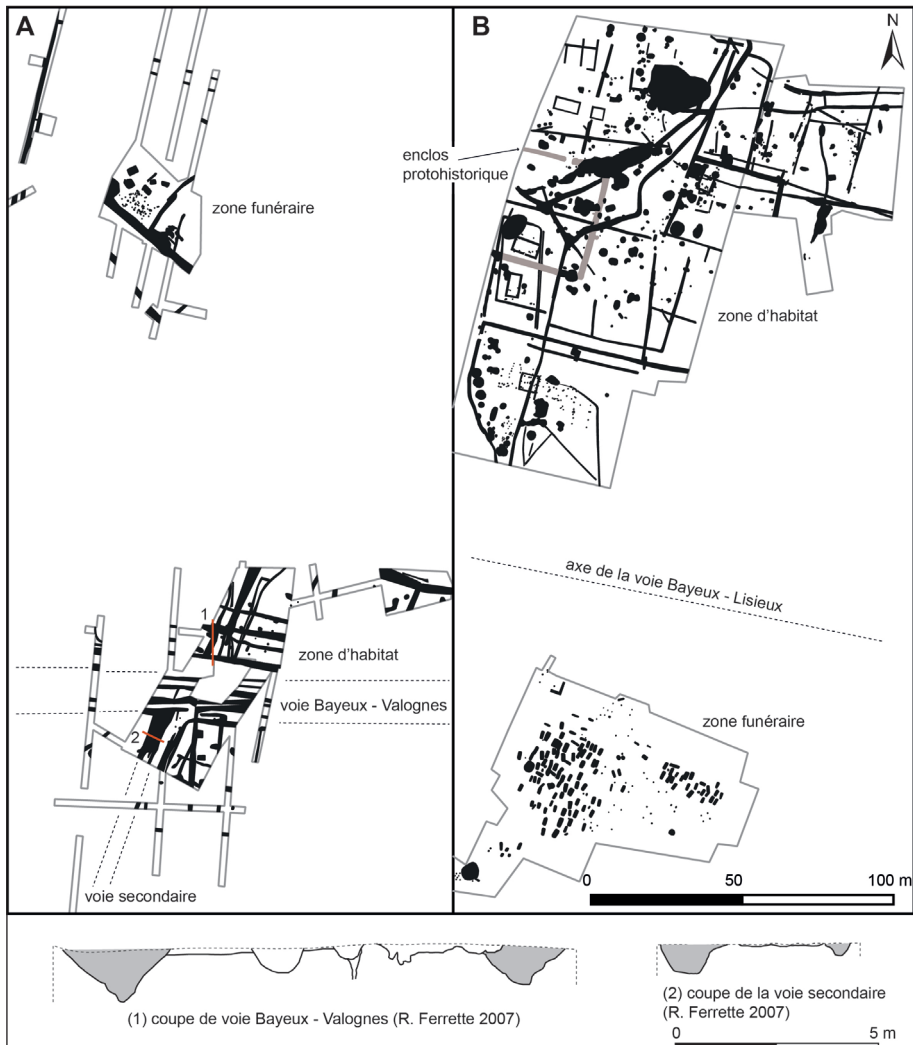


Fig. 6 - Plans synthétiques des agglomérations rurales de bord de voie. A : Canchy « R.N. 13 », B : Rots « la Croix Vautier » (G. Léon, d'après V. Carpentier, R. Ferrette).

Rots (territoire viducasse)

Le site de la Croix Vautier – Cap-Ouest à Rots¹⁷ pourrait être directement comparé à celui de Canchy puisqu'il semble s'organiser de part et d'autre de l'axe de circulation Bayeux – Lisieux. Au sud de cet axe, se développe un espace funéraire important tandis qu'au nord, un habitat en parcelles loties a été fouillé sur une surface plus importante qu'à Canchy¹⁸, sans pour autant que les limites aient été reconnues (fig. 6B). Le site s'étend sur au moins 250 m le long de l'axe de circulation. Près d'une vingtaine de bâtiments ont été identifiés au sein des parcelles régulières. Dans un premier temps, les bâtiments sont réalisés en matériaux périssables puis sur solins et pierres sèches. L'habitat se développe entre le milieu du II^e siècle et le début du IV^e siècle de notre ère. La chronologie de la zone funéraire ne recouvre que partiellement celle de l'habitat puisque le petit groupe de crémations est attribué à la fin du II^e siècle et le secteur de sépultures à inhumation couvre pour sa part une plage comprise entre le III^e et le début du V^e siècle. Un enclos protohistorique quadrangulaire précède l'habitat gallo-romain, mais la relation de continuité d'occupation du site n'est pas établie. La fixation de l'établissement antique apparaît donc bien liée au passage de la voie principale, créée à l'époque romaine. Aucune trace de voie protohistorique n'a été en effet repérée, et l'enclos laténien ne s'ouvre pas du côté de la voie.

Sainte-Croix-Grand-Tonne – Bretteville-l'Orgueilleuse (territoire viducasse)

En poursuivant vers l'est le trajet sur la voie Valognes – Bayeux – Lisieux, le site de Sainte-Croix-Grand-Tonne – Bretteville-l'Orgueilleuse éclaire la spécificité des sites de bord de voie¹⁹. Bien que la voie principale n'ait pas été reconnue dans les emprises de fouilles, sa localisation théorique sous l'actuelle RN 13 permet de dire que l'ensemble des aménagements gallo-romains se situent sur le bord nord de l'axe de circulation (fig. 7A). Le site est également implanté au carrefour de la voie Bayeux – Lisieux et d'un autre axe rejoignant au sud-ouest la voie de Jublains à Valognes. Le site est reconnu sur une longueur d'au moins 650 m et une largeur d'au moins 140 m. Les vestiges

17 V. CARPENTIER *et al.*, *Rots, centre commercial du Cap-Ouest*, document final de synthèse de fouille, Afan-SRA Normandie, 1994 ; M.N. GONDOUIN, « *La nécropole de Rots* » *La Croix Vautier*, *Calvados*, document final de synthèse de sauvetage urgent, Afan-SRA Normandie, 1995.

18 Le site de Rots a été exploré sur une surface d'1,3 ha pour la zone d'habitat et un peu plus de 4 000 m² pour le secteur funéraire, tandis qu'à Canchy, l'ensemble décapé n'atteint que 9 500 m².

19 V. CARPENTIER *et al.*, *R.N. 13, déviation de Loucelles, Communes de Loucelles et Sainte-Croix-Grande-Tonne, établissements protohistoriques et antiques en bordure de la voie Caen-Bayeux*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2013 ; N. PÉTORIN *et al.*, *Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille Nord, site d'habitat gallo-romain*, document final de synthèse de sauvetage urgent, Afan-SRA Normandie, 1996.

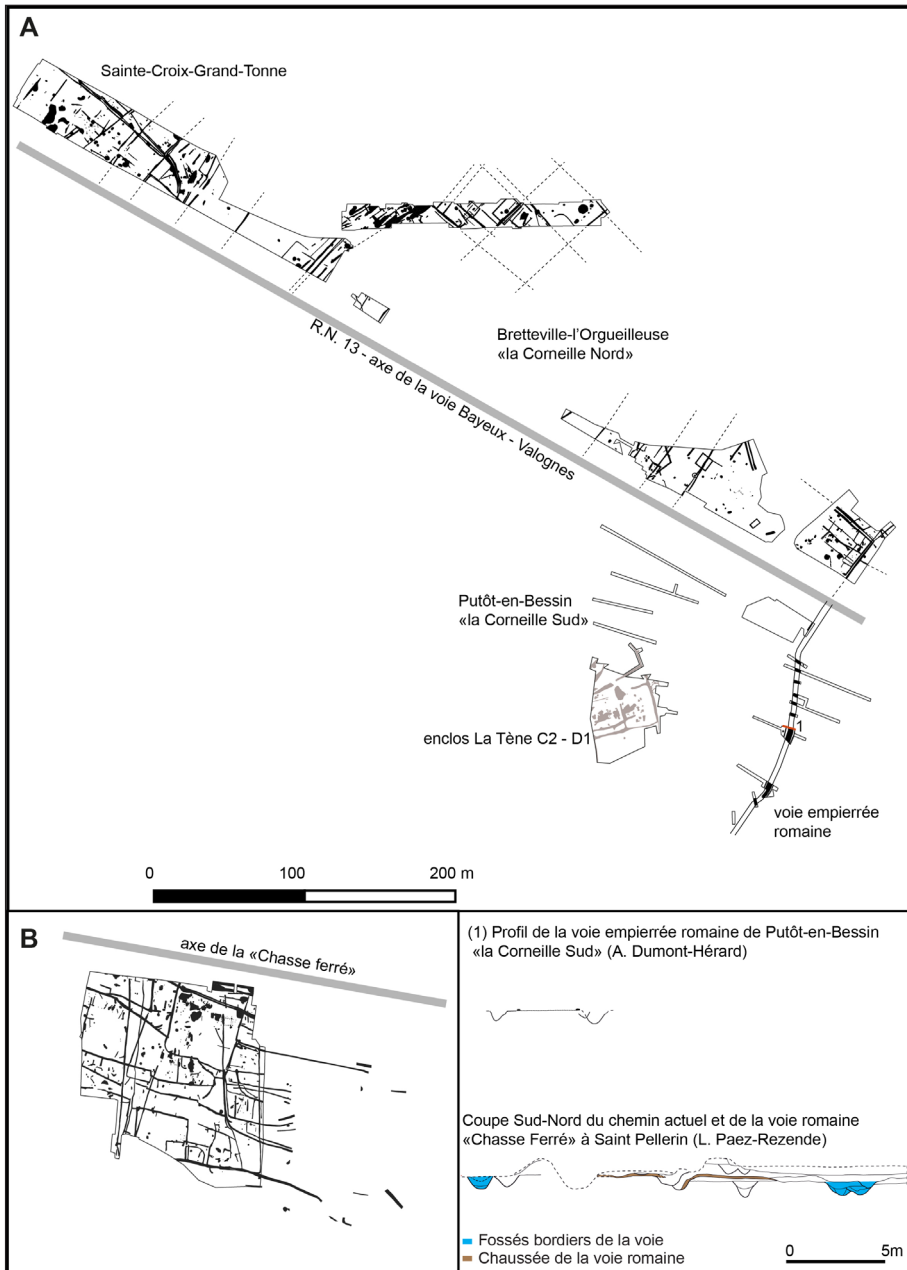


Fig. 7 - Plans synthétiques des agglomérations rurales de bord de voie. A : Sainte-Croix-Grand-Tonne, Bretteville-l'Orgueilleuse « la Corneille nord », B : Saint-Hilaire-Petitville « Résidence des Marais » (G. Léon, d'après V. Carpentier, N. Pétorin, A. Hérard-Dumont, L. Le Gaillard).

couvrent donc une emprise qui avoisine les 8 à 9 ha. Par ces dimensions, ils s'inscrivent parmi les plus étendus des établissements agglomérés de bord de voie, à l'instar de ceux du centre-est de la Gaule pouvant atteindre une dizaine d'hectares²⁰. Les premiers éléments de structuration attestés sur la partie fouillée en 1996 appartiennent au milieu du I^{er} siècle. Il s'agit notamment d'un réseau quadrillé de fossés appuyé sur l'axe de la voie principale et qui est entretenu et développé jusqu'à la première moitié du II^e siècle. Les différentes parcelles accueillent divers bâtiments et structures en creux. Du milieu du II^e jusqu'à la fin du III^e siècle, le site est toujours en activité mais il ne semble plus entretenu. Une grande partie des fossés est comblée, et les traces d'occupation apparaissent de manière dispersée. C'est durant cette période qu'est constitué et déposé un ensemble monétaire d'environ 900 monnaies de bronze et d'argent dont le *terminus* est établi à l'année 271²¹. Dans un des trois secteurs fouillés, les vestiges de quelques bâtiments en matériaux périssables et fosses dépotoirs marquent la continuité de l'occupation durant la première moitié du IV^e siècle²². Dans le prolongement vers l'ouest, la fouille menée à Sainte-Croix-Grand-Tonne en 2013 confirme la chronologie de l'occupation. La même structuration parcellaire appuyée sur l'axe de voirie est le siège de plusieurs bâtiments, caves, puits, carrières et un four à chaux. De nombreux déchets de métallurgie ainsi qu'un petit bas-fourneau révèlent une des activités artisanales menées sur ce vaste établissement.

Saint-Hilaire-Petitville (territoire unelle)

À la sortie orientale de Carentan, l'établissement de Saint-Hilaire-Petitville (fig. 7B)²³ est implanté sur le bord sud de la « Chasse Ferrée » dont l'origine antique, signalée dès le XIX^e siècle²⁴, a été attestée sur le site voisin de Saint-Pellerin – Les Veys²⁵. Cette voie correspond à un des passages possibles de la baie des Veys en provenance de Bayeux et de Vieux vers la presque île cotentine. Elle passe par Carentan, considérée comme une agglomération secondaire qui occupe également une probable position portuaire de fond d'estuaire.

20 P. NOUVEL, L. GAÉTAN, M. JOLY, S. VENAULT, « Le centre-est de la Gaule... », *op. cit.*, p. 279.

21 C. RABY dans N. PÉTORIN *et al.*, *Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille Nord...*, *op. cit.*, annexe 2.1, trésor de Bretteville-l'Orgueilleuse.

22 Dans ce secteur un ensemble composé de 74 monnaies en alliage cuivreux est principalement représenté par un dépôt dont le *terminus* est cette fois établi pour l'année 348. J. PILET LEMIERE dans N. PÉTORIN *et al.*, *Bretteville-l'Orgueilleuse, La Corneille Nord...*, *op. cit.*, annexe 2.2, lot de monnaies du IV^e siècle de Bretteville-l'Orgueilleuse.

23 L. LE GAILLARD, L. FERET, *Saint-Hilaire-Petitville, Manche, Résidence du Marais, Une petite exploitation agricole du II^e siècle*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2005.

24 Archives dép. Manche, 42 FI 1-21, Fonds De Gerville, collection de cartes et plans, « Essai qui pourrait servir de base à la confection d'une carte romaine plus détaillée de la 2^e Lyonnaise ».

25 L. PAEZ-REZENDE, D. CORDE, R. DELAGE, H. DELNEF, G. LÉON, N. ZAOUR, *Saint-Pellerin et Les Veys, R.N. 174 section Porte Verte – R.N. 13, La formation et l'évolution d'un établissement rural laténien et gallo-romain (III^e s. av. J.-C. / III^e s. apr. J.-C.) et d'un axe de circulation antique*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2011.

Le tronçon de voie observé à Saint-Pellerin – Les Veys joue indéniablement un rôle prépondérant dans la mise en place d'un parcellaire daté du début du 1^{er} au courant du 11^e siècle de notre ère²⁶. À Saint-Hilaire-Petitville, les aménagements parcellaires se développent dès la première moitié du 1^{er} siècle dans un environnement structuré au plus tard à La Tène finale, sans pour autant qu'une continuité d'occupation ait été établie (fig. 6B). Les installations s'étoffent dans le courant du 1^{er} siècle par la construction d'enclos au sein d'un parcellaire qui s'étend hors emprise vers l'ouest. Les différents espaces accueillent, selon une distribution plus ou moins diffuse, des silos, caves, fours, greniers sur poteaux plantés et plusieurs bâtiments dont un serait établi sur solins. Deux incinérations ont également été découvertes dans un fossé sans qu'un véritable espace funéraire dédié n'ait été identifié dans l'emprise de la fouille. Les éléments céramiques les plus récents indiquent que l'établissement perdure jusqu'au milieu du 11^e siècle.

Ifs (territoire ésuvien)

En se rapprochant du site de Goustranville, le site de la Dronnière à Ifs²⁷ offre un exemple peut être particulier dans cet échantillon de référence de sites de comparaison (fig. 8A). La fouille qui n'a concerné qu'une partie du site détecté en diagnostic, a révélé des installations d'habitats et de stockages comprises entre un tronçon de voie en courbe et une limite parcellaire parallèle, appuyée sur le bord d'un talweg. Deux parcelles loties entre la voie et la grande limite parcellaire ont livré un ensemble dense de bâtiments en matériaux périssables ainsi qu'un grand nombre de fosses de dimensions variées. Deux hypothèses interprétatives sont proposées à l'issue de la fouille. La première, en référence à un modèle d'occupation rurale dominé par les *villae*, souvent évoqué par défaut, interprète ce site comme une dépendance au sein d'un grand domaine foncier. La seconde penche en faveur d'une petite agglomération rurale. L'analyse des restes mobiliers et la structuration du site nous invitent à retenir cette dernière hypothèse, même si la transition de l'une vers l'autre reste possible : la dépendance d'un domaine située en bord de voie aurait pu évoluer pour devenir, après quelques décennies d'existence, une petite agglomération, encore liée, ou non, à ce domaine²⁸. Toutefois, ce site se distingue des précédents par le fait qu'il s'appuie sur une voie qui n'apparaît pas comme un axe majeur régional. Le petit tronçon observé peut se lire dans la cartographie du réseau de circulation ancien comme une liaison du chemin Haussé au chemin des Ponts de Jort et un passage de l'Orne en amont de sa

26 *Ibid.*, p. 284-285.

27 L. LE GAILLARD, L. FERET, V. CARPENTIER, *La Dronnière, A88, section Caen / Falaise, Une occupation de la première moitié du 1^{er} siècle*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2006.

28 A. FERDIÈRE, « La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au marché », *Revue archéologique de Picardie*, 11, 2003, p. 265 et 269.

basse vallée. La voie serait abandonnée, ou au moins mal entretenue, dans le deuxième tiers du II^e siècle, peu de temps avant l'abandon de l'établissement.

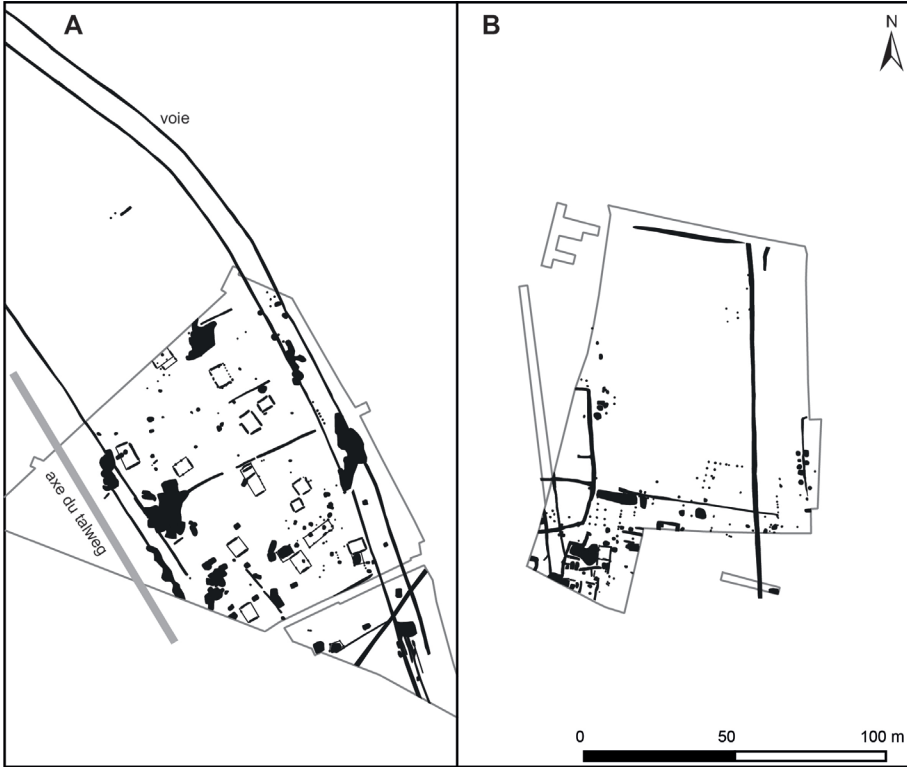


Fig. 8 - Plans synthétiques des agglomérations rurales de bord de voie. A : Ifs « la Dronnière », B : Giberville « la Delle de Derrière l'Église » (G. Léon, d'après V. Carpentier, L. Le Gaillard).

Giberville (territoire ésuvien)

Le site de la Delle de Derrière l'Église à Giberville est implanté sur le rebord de la vallée de la Gronde, qui s'apparente selon des analyses paléo-environnementales à une petite vallée sèche durant la période antique²⁹. Si l'occupation gallo-romaine est qualifiée d'habitat à vocation agricole, le responsable de l'opération envisage aussi qu'il pourrait s'agir d'un quartier d'une petite agglomération plus vaste. L'emprise centrée sur une grande parcelle a permis d'entrevoir des indices de développement de part et d'autre des limites fossoyées (fig.8B). Plusieurs activités agro-pastorales sont attestées à Giberville,

²⁹ V. CARPENTIER *et al.*, *Giberville, Calvados, Delle de Derrière l'Église, vestiges d'occupations à la périphérie du bourg, au bord de la Gronde, I^{er}-XVIII^e siècles*, rapport d'opération, Inrap-SRA Normandie, 2008.

au nombre desquelles figurent des indices de production fruitière (pépins de pommes et de raisins datés par ^{14}C du Haut-Empire et fosses de plantation sur le versant). Des bâtiments sur soubassements de pierres ou sur poteaux ainsi que des caves, une dizaine de silos et plusieurs puits constituent les principales structures caractérisées. La fouille n'a pas révélé de voie dans l'emprise, mais l'établissement se situe à moins de 150 m de l'axe de la voie reliant Vieux à l'agglomération secondaire de Bréville-les-Monts tout en desservant plusieurs implantations gallo-romaines dont le sanctuaire d'Hérouvillette³⁰ et la *villa* de Colombelles³¹.

UN ENSEMBLE DE CARACTÈRES COMMUNS

Outre la position et la structuration de ces sites, les mises en perspective et les comparaisons des types de vestiges rencontrés permettent de faire ressortir tout un ensemble de caractères communs. C'est principalement le cas pour les structures de stockage ou d'activité et les puits.

Parmi les vestiges reconnus au Plain Lugan, en dehors des bâtiments, dont l'architecture n'a laissé que peu de traces, on retiendra la présence de quelques fosses à la forme particulière, semblables à celles découvertes sur les sites agglomérés de bord de voie, interprétées comme des pièces ou réduits destinés au stockage, des caves ou des dépendances. Plusieurs types de classements de ces fosses peuvent être proposés prenant en compte les dimensions (longueur, largeur, profondeur, surface, volume), les formes en plan, les aménagements qui peuvent leur être associés, leur interprétation fonctionnelle, leurs comblements ou leur répartition sur le site. Ici, nous avons choisi de ne prendre en compte que la surface en plan et la profondeur de creusement, ce qui permet d'établir une première distribution des catégories de fosses selon leur taille, par site de référence. Ce tri, associé à l'étude du mobilier retrouvé dans les structures et à leur répartition sur les sites, permet de proposer une fonction à chacune de ces fosses, reprise ici sur la base des interprétations émises par chaque responsable d'opération.

Les fosses de stockage ou silo

Une vingtaine de fosses identifiées comme des fosses de stockage ou silos sont répertoriées sur quatre des six sites échantillonnés (fig. 9). Il s'agit des sites de Ifs (1), Sainte-Croix-Grand-Tonne – Bretteville-l'Orgueilleuse (4), Rots (5) et Giberville (10 à 11). Goustranville et Canchy n'en n'ont pas livré.

30 J. VERON, J. SPIESSER, « Apports du site d'Hérouvillette, delle du Carel, delle de la Commune (Calvados), aux dynamiques des territoires de confins », dans ce volume.

31 C.-C. BESNARD VAUTERIN, « Colombelles Lazzaro », étude en cours.

Cinq éventuels silos très arasés sont répertoriés à Saint-Hilaire-Petitville, mais l'incertitude de l'interprétation et la mauvaise conservation des vestiges nous conduisent à les évacuer de cet inventaire. La typologie des fosses est relativement variable, qu'il s'agisse de la taille ou du profil de creusement. Ainsi, à Giberville, les creusements sont plutôt de taille petite à moyenne et à profil cylindrique ou tronconique, tandis qu'à Rots, les silos sont de grande taille et à profil pyriforme. Une étude comparative plus approfondie et étendue à l'ensemble des sites ruraux de la région permettrait sans doute de mieux appréhender ces caractères formels et éventuellement de caractériser le type de produit stocké. Nous pouvons *a minima* évaluer les capacités de stockage de ces sites, au moins pour les parties fouillées. En calculant le volume minimum dans chaque catégorie (surface x profondeur minimale de chaque classe), on constate que Giberville et Rots ont une capacité relativement proche avec des structures assez différentes. Typologiquement, le site de Sainte-Croix-Grand-Tonne – Bretteville-l'Orgueilleuse se situe entre les caractéristiques de Rots et de Giberville mais avec une capacité de stockage légèrement inférieure, sans doute compensée par un plus grand nombre de fosses attribuées à la catégorie « cave ».

site	silos	stockage, en m ³	fond de cabane / fosse atelier	cave / coffre	citerne	puits
Goustranville « Le Plain-Lugan »	0		1	5	2	1
Iffs « La Dronnière »	1	1,5	5	9		1
Sainte-Croix-Grand-Tonne - Bretteville-l'Orgueilleuse « La Corneille Nord »	4	9,75	5	11		3
Canchy «R.N. 13»			2			1
St Hilaire-Petitville « résidence des marais »	5 ?		4?			
Giberville « Delle de Derrière l'église »	10 à 11		2	4		3
Rots « la Croix Vautier - Cap Ouest »	5	15,25	5	2		1

Fig. 9 - Distribution des structures de stockage par agglomération rurale de bord de voie (G. Léon).

Les caves, fosses ateliers, resserres, coffres, celliers

Une quarantaine de fosses réparties sur l'ensemble des sites de référence sont rangées sous l'appellation générique de « cave », même si un vocabulaire plus diversifié est parfois proposé, hésitant entre des fonctions de stockage, de remisage, ou liées à une activité artisanale. L'interprétation de ces fosses

reste le plus souvent discutée. Comme pour les silos, nous n'avons pas retenu les quatre du site de Saint-Hilaire-Petitville qui sont très hypothétiquement interprétées comme fosses de travail. Des aménagements observés ici et là dans leur creusement ou en périphérie immédiate montrent qu'elles sont souvent associées à une structure en élévation, mais que celle-ci est assez rarement restituable (appentis, murs, toiture ?). Ainsi, sur la quarantaine de fosses classées, seules quatre possèdent très clairement des aménagements de trous de poteau et ou traces de sablières signalant le plan d'une élévation en matériaux périssables au-dessus. Quelques autres sont associées à un ou deux trous de poteau ou à un profil de creusement indiquant sur une paroi un emmarchement d'accès. Comme pour les silos, une étude comparative menée à large échelle permettrait de mieux percevoir la variété morphologique de ces fosses, mais ne permettrait hélas pas pour autant de certifier leur fonction. La distribution morphologique, établie sur le rapport surface/profondeur puis sur l'observation de la forme en plan et le profil, autorise toutefois quelques observations. Deux grandes catégories semblent se dessiner.

Une première rassemble des fosses de surface variable mais dont la profondeur de creusement est relativement réduite (moins de 0,50 m), disposant d'un fond plat avec des bords plutôt évasés. Par cette forme particulière, ces creusements sont plutôt assimilés à des vides sanitaires de bâtiments en matériaux périssables, plus communément qualifiés de fonds de cabane. L'amplitude des surfaces (de 2,5 m² à 33 m²) montre que ces aménagements recouvrent probablement des fonctions différentes. Une seconde grande catégorie regroupe des fosses plus profondes (de 1 à 2 m), à fond plat et bords relativement droits. Les volumes semblent plus propices au remisage ou stockage : pour les plus grandes d'entre elles, la terminologie de cave apparaît plus appropriée même si elles ne sont pas construites en pierre, comme dans les exemples ruraux de Normandie orientale³². Les plus grandes possèdent régulièrement des emmarchements taillés dans l'encaissant qui permettent un accès facile. Les plus petites servent sans doute au stockage au sens large et sont parfois qualifiées « improprement » de coffres. Cette catégorisation sommaire dégage de l'échantillon global une proportion assez importante de caves / coffres, environ les deux tiers, tandis qu'un tiers relèverait plutôt du type bâtiment excavé.

La répartition par site fait ressortir les établissements d'Ifs et de Loucelles – Bretteville l'Orgueilleuse (la Corneille Nord). Dans les deux cas, au moins cinq fosses assimilables à la catégorie des bâtiments excavés sont identifiables, ainsi qu'une dizaine de caves. Sur les deux sites, certains creusements sont clairement associés à des éléments d'architecture en bois. Les cinq caves du site de Goustranville disposent de volumes moyens à grands et se comparent

32 Y.-M. ADRIAN, C. BEURION, D. LUKAS, S. LE MAHO, « Les caves gallo-romaines dans les campagnes de Haute-Normandie », *Revue archéologique de l'Ouest*, 31, 2014, p. 370.

plutôt à l'échantillon de Sainte-Croix-Grand-Tonne. Ifs se caractérise principalement par des petites structures fréquemment en association directe avec les bâtiments sur sablières et poteaux. À Goustranville, les fosses de type cave ne semblent pas associées ou intégrées à des bâtiments d'habitation ou d'activité annexe, comme à Ifs ou à Sainte-Croix-Grand-Tonne. Certains indices montrent qu'elles étaient probablement aménagées et sans doute dotées d'une couverture. Enfin, Goustranville se distingue des autres sites par la présence de deux citernes, particularité sans doute favorisée par le substrat argileux peu perméable, au contraire des sites implantés sur des substrats calcaires et limoneux.

Les puits

Parmi les structures facilement identifiables, les puits sont présents sur tous les sites de référence à l'exception de Saint-Hilaire-Petitville. À Goustranville, un seul puits a été reconnu dans l'enclos 1 et semble associé aux phases comportant un à deux bâtiments. Les autres espaces potentiellement dédiés à l'habitat, comme l'enclos 3, n'en ont pas livré, ce qui est probablement dû au fait que ces espaces se développaient largement hors de l'emprise de fouille. Les sites de Canchy, Ifs et Rots en possèdent chacun un. En cela, tous ces sites ne se distinguent pas des autres établissements ruraux à fonction agricole. En revanche, les sites de Sainte-Croix-Grand-Tonne – Bretteville l'Orgueilleuse et Giberville possèdent chacun trois puits correspondant probablement à des unités d'habitats distinctes au sein de ces établissements.

SYNTHÈSE PROVISOIRE ET PERSPECTIVES

Bien d'autres angles de comparaisons pourraient et devront être envisagés. La mise en évidence de certaines productions agropastorales excédentaires collectées à Goustranville (boucherie, transformation du lait, meunerie) passe par une analyse statistique qui n'est rendue possible *a minima* qu'à partir d'un échantillonnage représentatif des restes mobiliers, à défaut de disposer d'analyses spécialisées exhaustives. En effet, si le recueil et l'étude des restes céramiques semblent presque systématiques lors de ces vingt dernières années, il n'en va pas de même pour d'autres catégories de mobilier. Les études détaillées de la faune, les méthodes d'échantillonnage de la malacofaune ou de l'ichtyofaune (identifiée par échantillonnage de quelques dépotoirs au Plain Lugan) ou encore la caractérisation précise de l'outillage de meunerie restent encore trop ponctuelle. L'examen des restes d'amphores, même si celles-ci ne nous parviennent qu'à l'état de fragments sur l'ensemble des sites ruraux de la région, semble indiquer des ensembles plus importants sur les sites de référence. L'hypothèse d'activités de transformation de productions rurales et de lieux redistributeurs de denrées importées (vin, huile, saumure) à l'échelle d'un

marché local est une piste plausible, si l'on en juge par l'exemple de Goustranville. Ces vestiges de grands contenants illustrent, tout comme la quantité et la diversité de la céramique d'importation, la place de certaines agglomérations de bord de voie dans un système dépassant largement les réseaux d'échanges locaux.

Au-delà des activités révélées par les restes mobiliers, la capacité de stockage ou de transformation de produits agricoles semble bien excéder les seuls besoins de chaque unité d'habitat ou de la communauté vivant sur le site. La compréhension du fonctionnement économique de ces établissements reste cependant encore imprécise. Assuraient-ils la chaîne opératoire complète de traitement des matières premières, ou sommes-nous en présence d'unités de transformation intermédiaires, spécialisées dans une ou plusieurs étapes du processus de fabrication ? S'il n'est pas possible de répondre à cette question, notamment du fait de notre ignorance de leur étendue en dehors de la zone d'habitat, il n'en reste pas moins que les productions non vivrières créées sur place étaient commercialisables, probablement en direction des agglomérations les plus proches, mais aussi des voyageurs faisant halte en ces lieux et pouvant trouver différentes prestations de service (maréchalerie, hôtellerie par exemple). L'échantillon d'établissements identifié n'est pas suffisant pour détecter une possible régularité de distance sur les grands itinéraires régionaux. Toutefois, la proximité des sites de Bretteville-l'Orgueilleuse et de Rots, environ 7 km, laisse entrevoir un maillage d'étapes relativement dense et comparable aux modèles extrarégionaux³³.

Il reste enfin que ces établissements sont structurés en enclos ou parcelles ressemblant à de simples établissements ruraux de type ferme, mais qu'ils s'en distinguent par la répétition d'unités d'habitat ou de production le long de grands axes de circulation. Ces sites peuvent couvrir plusieurs hectares et sont en ce point comparables à d'autres agglomérations secondaires. L'impression d'une juxtaposition d'habitats est dans certains cas renforcée par la présence d'une aire funéraire plus ou moins étendue et structurée (Canchy, Rots, Goustranville). En revanche, aucun élément du domaine culturel ne leur semble associé³⁴ et les autres édifices publics que l'on trouve dans les agglomérations (thermes...) y sont rares ou inexistantes. D'aspect modeste, ces agglomérations s'insèrent dans un réseau où elles assurent probablement une fonction commerciale, peut être intermédiaire, entre les établissements ruraux et les agglomérations plus importantes. Leur position particulière sur l'itinéraire Valognes – Bayeux – Lisieux est sans doute renforcée par leur connexion

33 P. NOUVEL *et al.*, « Le centre-est de la Gaule... », *op. cit.*, p. 284-285,

34 Dans l'environnement du tracé de la voie Bayeux – Lisieux, à Cagny, plusieurs temples ont été identifiés en prospection aérienne et s'inscrivent dans un contexte archéologique parmi les plus riches de la plaine de Caen. Le secteur pourrait accueillir une agglomération antique de bord de voie, mais aucune opération archéologique n'a encore pu la mettre en évidence.

directe avec le réseau fluvial et le littoral (Goustranville dans l'estuaire de la Dives, Giberville dans l'estuaire de l'Orne et Saint-Hilaire-Petitville dans la baie des Veys). Le site de Goustranville, sur la voie de Bayeux à Lillebonne, prolonge cet axe en direction de la vallée de la Seine. Si, jusque récemment, ce type d'agglomération était méconnu en Normandie orientale, la fouille du site de la Plaine du Chemin Saint-Martin à Étalondes (Seine-Maritime) en 2013 vient combler ce vide³⁵. Les points de comparaison avec le site de Goustranville sont nombreux. La création d'une voie, reliant probablement Lillebonne à Boulogne-sur-Mer, dans le courant du 1^{er} siècle génère l'implantation d'enclos d'habitat répartis de part et d'autre de l'axe et observés sur un tronçon de plus de 250 m de long. Mais plusieurs indices laissent penser que l'occupation se développe bien plus largement, au point qu'il est tentant de qualifier le site de village rue. Une réfection de la voie à la fin du 1^{er} siècle occasionne une réorganisation des enclos. Les huit sépultures à incinération reconnues ne sont pas groupées mais localisées en fond de parcelles d'habitat et appartiennent à la dernière phase de l'occupation. Celle-ci s'achève vers la fin du III^e siècle.

La chronologie établie principalement par les études céramologiques indiquent que les agglomérations rurales situées sur l'axe principal de Valognes à Lisieux par Bayeux sont implantées vers le milieu du 1^{er} siècle de notre ère, à l'image des petits sites routiers du centre de la Gaule³⁶ (fig. 10). Si l'origine et la chronologie de la voie ne sont pas précisément connues, plusieurs éléments permettent d'en resserrer la période de construction. Les quelques établissements du second âge du Fer découverts aux abords de l'axe routier, comme à Putot-en-Bessin – Bretteville-l'Orgueilleuse³⁷, ne présentent pas de cohérence morphologique ou de relation directe avec le tracé de la voie. Par ailleurs, la découverte du milliaire de Frénoville en 1804³⁸ assure que la première inscription, illisible, est antérieure à celle de l'année 98 qui marque une réfection notable de la voirie³⁹. Le développement des établissements agglomérés le long de l'axe routier dès le milieu du 1^{er} siècle semble donc participer d'une dynamique générale que ne dément pas l'implantation du site de Goustranville sur l'axe Bayeux – Lillebonne ou encore Étalondes sur l'axe Lillebonne – Eu – Boulogne-sur-Mer. Ce développement semble se diffuser un peu plus tard sur des axes de moindre importance ou dont le tracé a probablement été modifié, à l'image de l'origine des sites d'Ifs, Giberville ou même de Saint-Hilaire-Petitville.

35 L. CHOLET, G. BLONDEL, « Étalondes – la Plaine du Chemin Saint-Martin », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations*, 2016 : <https://journals.openedition.org/adlfi/17684>.

36 C. CRIBELIER, « Les agglomérations du Centre de la Gaule. Types d'occupation et évolution du réseau (III^e-VI^e s. apr. J.-C.) », *Gallia*, 74-1, 2017, p. 49.

37 A. HERARD, *Putot-en-Bessin, Calvados, échangeur de La Corneille Sud*, document final de synthèse d'évaluation, Afan-SRA Normandie, 1996.

38 P. LANNIER, « Les voies de communication antiques de la cité des Lexovii », *Annales de Normandie*, 35^e année, n° 3, 1985, p. 222.

39 *Ibid.*

L'apogée de ces établissements se situe sans conteste dans le courant du II^e siècle, même si les sites de Goustranville et de Sainte-Croix-Grand-Tonne / Bretteville-l'Orgueilleuse semblent perdurer, après une rétraction de leurs activités, durant le III^e siècle, voire au début du IV^e siècle.

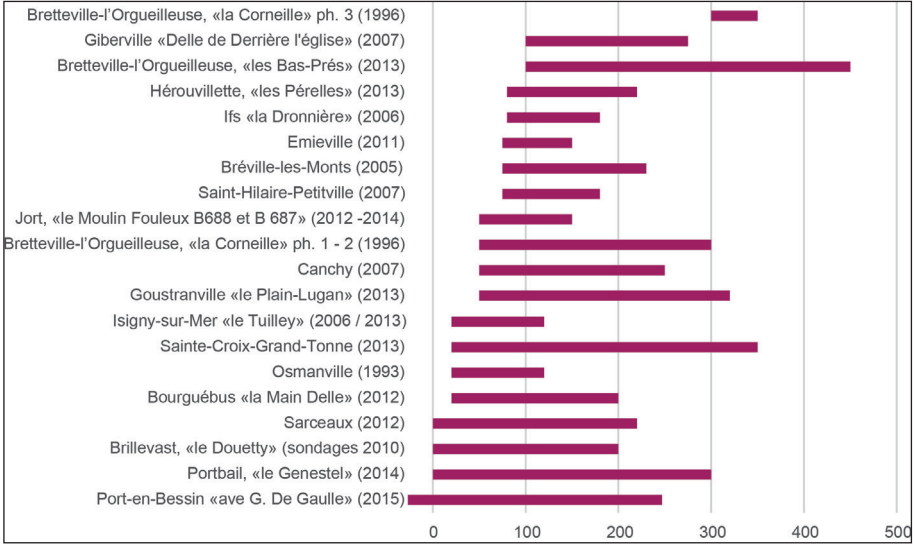


Fig. 10 - Représentation en barres des durées d'occupation des agglomérations rurales de bord de voie et d'autres établissements ruraux antiques en Normandie Occidentale (G. Léon).

La répartition régionale des agglomérations rurales de bord de voie semble se limiter pour l'instant à l'itinéraire routier parallèle au littoral du Calvados. Ce particularisme géographique résulte probablement d'un biais lié à l'inégalité territoriale de l'aménagement du territoire. Sur d'autres voies antiques principales, les travaux du PCR Arbanos ont pu ouvrir la discussion sur le statut de plusieurs sites prétendument agglomérés et souvent mentionnés depuis le XIX^e siècle. C'est le cas notamment de ceux du Gué de Loré (Juvigny-sous-Andaine, Orne) sur la voie de Jublains à Valognes, de Saint-Pierre-la-Vieille (Calvados) au carrefour des voies de Vieux à Jublains et Vieux à Avranches, de Saint-Jores (Manche) sur la voie de Coutances à Valognes ou encore L'Étang-Bertrand (Manche) sur une voie provenant de l'agglomération secondaire et portuaire de Cherbourg. Ces « candidats » au statut d'agglomération de bord de voie ne sont pour l'heure connus que par des prospections de surface et de rares incursions archéologiques dans leur environnement. Mais ils pourraient, dans un avenir proche, venir affiner notre compréhension des relations entretenues entre le réseau des voies de communication antique et les carrefours routiers.

Résumé

Les agglomérations de bord de voie sur l'itinéraire Valognes - Bayeux - Lisieux - Dans le monde rural, les établissements qualifiés d'agglomérations de bord de voie se distinguent, aussi bien par leur position particulière dans le réseau de communication antique que par leur morphologie et par les activités qui leur sont associées. L'étude du site de Goustranville (Calvados) a donné l'occasion de mettre en lumière cette catégorie particulière d'agglomérations, situées dans une grande bande de plaine parallèle au littoral nord de la Normandie occidentale et traversée par le réseau routier établi entre les agglomérations antiques principales de Valognes, Bayeux, Vieux et Lisieux.

Mots-clés : Agglomérations secondaires - réseau routier - activités économiques.

Abstract

Roadside settlements on the Valognes - Bayeux - Lisieux route - In the rural world, settlements described as roadside settlements are distinguished by their particular position in the ancient communication network as well as by their morphology and the activities associated with them. The study of the Goustranville site (Calvados) provided an opportunity to highlight this particular category of settlements, located in a large strip of plain parallel to the northern coastline of western Normandy and crossed by the road network established between the main ancient settlements of Valognes, Bayeux, Vieux and Lisieux.

Keywords : Secondary settlements - road network - economic activities.